



HAL
open science

Les enduits peints de l'îlot Camelin à Fréjus

Pierre Excoffon, Ophélie Vauxion

► **To cite this version:**

Pierre Excoffon, Ophélie Vauxion. Les enduits peints de l'îlot Camelin à Fréjus. Pictor, 2016, Peintures et stucs d'époque romaine. Une archéologie du décor. Acte du 27e colloque de l'AFPMA, Toulouse 21 et 22 Novembre 2014, 5, pp.59-74. hal-01708958

HAL Id: hal-01708958

<https://hal.science/hal-01708958>

Submitted on 30 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ausonius
– Pictor 5 –
Collection de l'AFPMA

Peintures murales et stucs d'époque romaine

Une archéologie du décor

Actes du 27^e colloque de l'AFPMA,
Toulouse, 21 et 22 novembre 2014

édité par
Julien Boislève, Alexandra Dardenay et Florence Monier

ouvrage réalisé avec le soutien du laboratoire d'excellence
TransferS (programme Investissements d'avenir ANR-10-IDEX-0001-02 PSL*
et ANR-10-LABX-0099),
l'UMR 8546 CNRS ENS-Paris, Archéologie
et philologie d'Orient et d'Occident (AOROC)

– Bordeaux 2016 –

SOMMAIRE

Préface, par <i>Pascal Capus</i>	5
Avant-propos, par <i>Alexandra Dardenay, Julien Boislève et Florence Monier</i>	7
DÉCORS DU SUD DE LA GAULE	
<i>Alexandra Dardenay, Carole Acquaviva et Philippe Gardes, Les peintures murales de Roquelaure.</i> Reprises des fouilles, nouvelles découvertes et perspectives futures.....	11
<i>Myriam Tessariol, Décors de Bordeaux, un premier bilan des recherches</i>	27
<i>Julien Boislève et Christine Ronco, Pan, Bacchus et le sphinx. Une peinture murale</i> d'époque romaine découverte à Die (Drôme)	37
<i>Pierre Excoffon et Ophélie Vauxion, Les enduits peints de l'îlot Camelin à Fréjus</i>	59
<i>Julien Boislève, Marie-Pierre Rothé et Alain Genot, Le site de la Verrerie à Arles et ses exceptionnels décors</i> de II ^e style pompéien. Première campagne de fouilles et premiers résultats.....	75
<i>Raymond Sabrié avec la collaboration d'Anne-Marie D'Ovidio, Les peintures de la rue Leca à Marseille</i>	95
ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE	
<i>Mathilde Carrive, Peinture murale et architecture domestique en Italie centrale et septentrionale</i> de la fin du I ^{er} à la fin du III ^e s. p.C.	109
<i>Marjorie Leperlier et Éric Bertrand, Les enduits peints de l'Hôtel-Dieu à Lyon : un décor remarquable du I^{er} s. p.C.</i>	119
<i>Richard Sylvestre et Sébastien Freudiger, Les graffiti sur peinture murale du site de "Feurs-Rue de la Varenne VRD"</i>	135
<i>Michèle Monin et Marjorie Leperlier, Peintures romaines in situ place Abbé-Larue à Lyon (Rhône)</i>	145
<i>Magali Mondy et Nathalie Froeliger, Mey, 6 rue des Jardins (Moselle) : une libre interprétation de modèles courants</i>	157
<i>Nathalie Froeliger, Magali Mondy et Morgane Thorel, Les décors peints et stucés des salles de réception 1 et 8-9</i> de la <i>domus</i> de La Fontainotte à Grand (Vosges).....	165
<i>Dominique Heckenbenner, Les peintures du vestiaire des thermes de la villa de Saint-Ulrich, retour sur images</i>	187
<i>Clotilde Allonsius avec la collaboration de Claudine Allag, Les peintures du 30-32 boulevard de la Paix à Reims (Marne)</i>	197
<i>Sabine Groetembril, Tongres (Belgique), la domus sous le musée gallo-romain. Évolution des décors de la cour</i>	209
<i>Marjolaine De Muylder, Sabine Groetembril, Lucie Lemoigne et Jana Sanyova, Le décor de la villa de la "Mare aux Canards"</i> à Noyon et la question des décors monochromes verts en Gaule.....	225
<i>Monica Salvadori, Nicoletta De Nicolo, Alessandra Didonè, Giulia Salvo, Aquileia, frammenti di affresco</i> dagli scavi della Casa delle Bestie ferite e della Casa di Tito Macro	243
<i>Dorothee Neyme, Peintures murales de la nécropole romaine de Cumes (Italie du Sud) à l'époque impériale :</i> l'enclos funéraire A 42	259

ICONOGRAPHIE, REPRISE D'ARCHIVES ET DÉCOUVERTES ANCIENNES

<i>Myriam Tessariol</i> , Le mythe d'Héro et Léandre. Un <i>unicum</i> en Gaule.....	275
<i>Baptiste Augris</i> , Troie à Pompéi. Retour sur la frise iliaque de la maison du Cryptoportique	281
<i>Éric Morvillez</i> , Sur les peintures à thème de jardins des catacombes romaines	297
<i>Claude Vibert-Guigue</i> , Quand les peintures murales poussaient sur les murs antiques au XIX ^e siècle	313
<i>Delphine Burlot</i> , Le rouge pompéien comme leurre : étude du faussaire aux Bacchanales.....	335
<i>Emanuela Murgia</i> , L'imitation des marbres en mosaïque et en peinture : un répertoire commun ?	343
<i>Yves Dubois</i> , Jeux d'arène à <i>Augusta Raurica</i>	357

MÉTHODOLOGIE, ANALYSES, CONSERVATION ET RESTAURATION

<i>Maud Mulliez et Aude Aussilloux-Correa</i> , La fresque antique : retrouver les gestes et les couleurs. Un exemple d'archéologie expérimentale	369
<i>Corinne Tual</i> , La peinture à fresque romaine. Pratique, expérimentation et savoir-faire	383
<i>Anne-Claire Hauduroy-Lefebvre</i> , Étude technologique et analyses de fragments de peintures murales sur enduits de terre crue, I ^{er} - III ^e siècles p.C. Site archéologique du "Cinéma", Chartres (Eure-et-Loir)	387
<i>Monica Salvadori, Alessandra Didonè, Riccardo Helg, Angelalea Malgieri et Giulia Salvo</i> , TECT. Un projet pour la connaissance de la peinture murale romaine en Italie septentrionale	399
<i>Rosa Firetto</i> , Pour une description commune de la peinture murale antique. Un glossaire italien/français	409
<i>Alain Wagner et Sophie Bujard</i> , Découverte à Lussery-Villars (Suisse) de peintures effondrées en multicouches, prélèvement, consolidation et premiers résultats... ou comment apprivoiser la découverte progressive.....	415
Conclusion, par <i>Yves Dubois</i>	425
Index des lieux.....	429
Coordonnées des auteurs	435

Les enduits peints de l'îlot Camelin à Fréjus

PIERRE EXCOFFON* ET OPHÉLIE VAUXION**

* Service Archéologie et Patrimoine de la ville de Fréjus (SAPVF)

** Centre Jean Bérard, USR 3133 CNRS-EFR

Résumé

Lors d'une fouille préventive qui s'est déroulée en 2013, sur le site de l'îlot Camelin à Fréjus, une partie d'une *insula* a été mise au jour. Si plusieurs maisons composaient cet îlot, ce sont essentiellement les peintures murales de l'une d'entre elles qui sont présentées dans cet article. L'évolution de la *domus* a pu être suivie de sa construction, au début du 1^{er} s. p.C., jusqu'au III^e s. Les traces de plusieurs décors muraux successifs ont été conservées ; ils permettent de mettre en évidence l'évolution des compositions picturales sur environ trois siècles d'occupation.

PRÉSENTATION DU SITE

La fouille préventive de l'îlot Camelin, réalisée par le service Archéologie et Patrimoine de la ville de Fréjus, s'est déroulée durant l'année 2013¹. Elle a concerné près de 2000 m² situés sur le flanc sud-ouest de la butte naturelle sur laquelle la ville actuelle est installée.

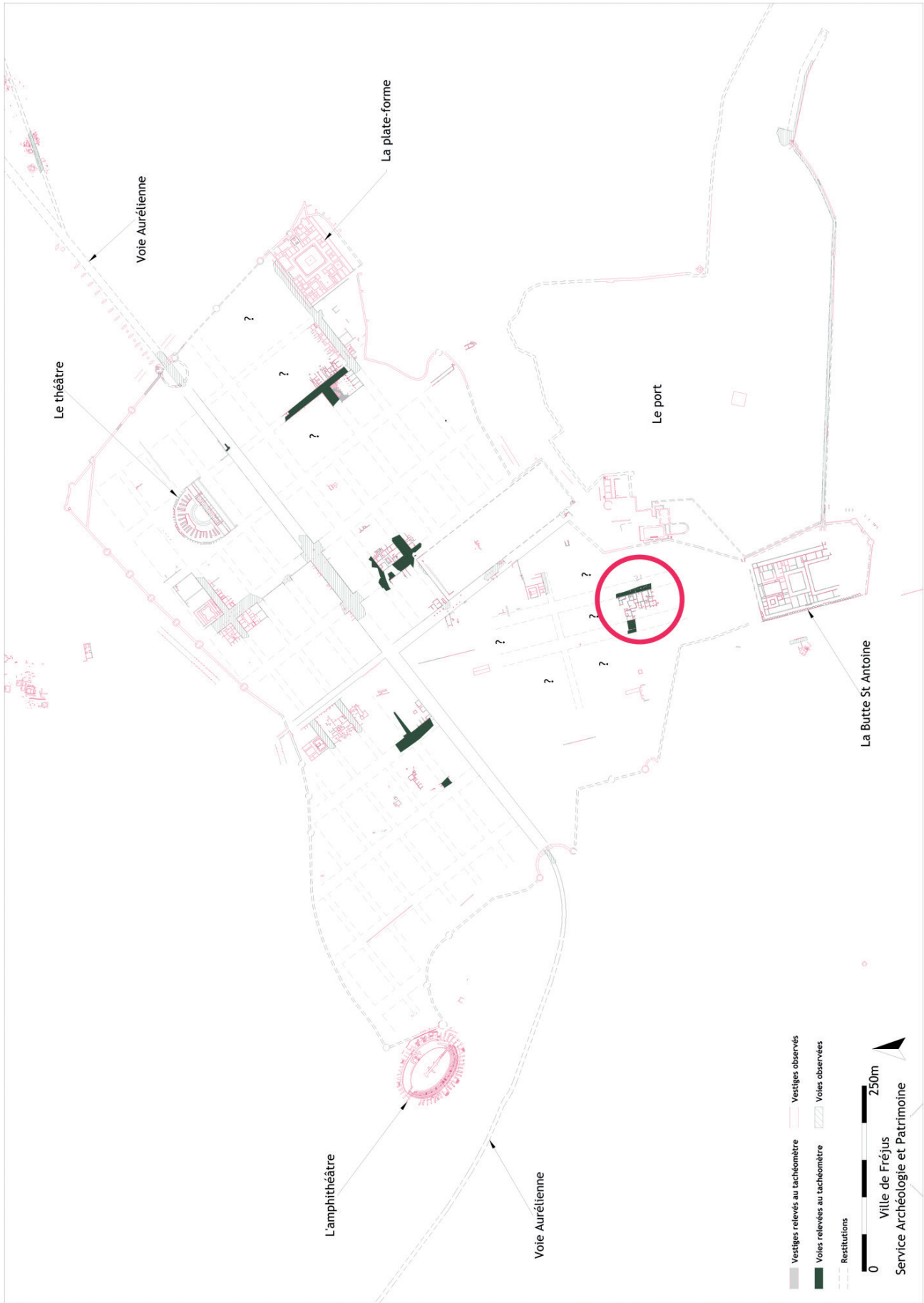
Couvrant plus de quatre siècles d'occupation entre la fin du 1^{er} s. a.C. et le IV^e s. p.C., la période qui a livré les décors peints les plus significatifs, et qui sont étudiés dans cet article, concerne les phases postérieures au changement d'ère (phases II et III). La phase IIA commence au début du 1^{er} s. p.C., au moment où la ville se développe selon un réseau organisé et régulier constitué de rues et d'*insulae* (fig. 1)². La fouille a ainsi permis de dégager la largeur complète d'une de ces *insulae* (34,23 m) et des deux voies, *cardines*, la bordant (fig. 2).

Si une partie des analyses des données de fouille est toujours en cours, l'interprétation de l'organisation de l'*insula* restituée au moins deux *domus* édifiées dès cette époque, dans le courant de la première moitié du 1^{er} s. p.C., et occupées jusqu'à la fin du 1^{er} s. (fig. 3). Si les terrassements postérieurs et la récupération quasi totale des structures bâties composant l'une d'elles (maison 2) rendent complexe toute restitution de son programme décoratif, celle située à l'ouest de l'*insula* (maison 1a) conserve des structures et des niveaux.

Cette *domus* dont le plan complet nous échappe comporte plusieurs phases d'occupation où se superposent divers types de décors. Pour la phase II, la pièce U a livré au moins deux décors peints successifs restituables. La première maison (1a) est ensuite entièrement détruite par un incendie qui intervient peu avant la fin du 1^{er} s. p.C. Elle est entièrement reconstruite lors de la phase III (maison 1b). Le plan comporte alors au moins quatre salles aux sols et murs décorés ouvrant toutes sur une cour, donnant sur le *cardo* (fig. 4). Cette maison est occupée, sans restructuration d'envergure, de la fin du 1^{er} s. jusqu'à la fin du III^e s.

1 Excoffon *et al.* 2013.

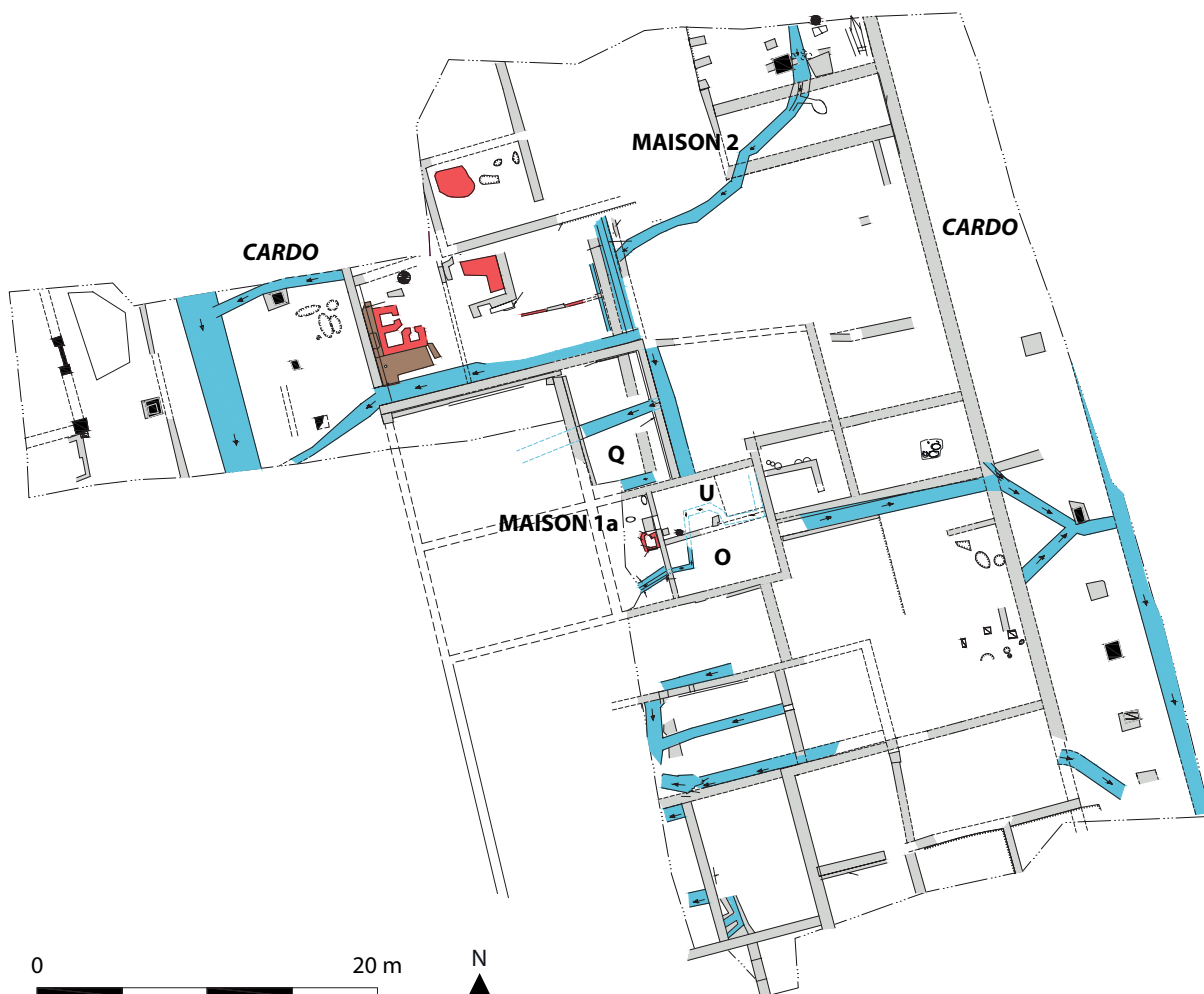
2 Ce premier réseau urbain, A, constitue le quartier sud-est de la ville et remonte à l'époque augustéenne : Rivet *et al.* 2000, 362-367.



◆ Fig. 1. Plan de la ville antique de *Forum Iulii* avec report hypothétique de la trame urbaine (d'après Rivet *et al.* 2000, mise à jour C. La Rocca, SAPVF)



◆ Fig. 2. Vue aérienne à basse altitude de la fouille de l'îlot Camelin (vues-aeriennes.com/SAPVF).



◆ Fig. 3. Relevé de la phase IIB (1^{er} s. p.C.) (DAO F. Osenda, SAPVF).



◆ Fig. 4. Vue verticale de la maison 2b avec localisation des espaces (vues-aeriennes.com/P. Excoffon, SAPVF).

MAISON 1A

De la maison 1a, seule la pièce U a conservé sa décoration murale. L'étude des fragments a montré que deux décors se sont succédés appartenant à deux états distincts, IIA et IIB.

La pièce U : premier décor

Le premier décor est à fond blanc (fig. 5). Il se compose d'une zone inférieure blanche mouchetée de rouge, couronnée d'une bande de transition noire. Au-dessus, la zone médiane est divisée en panneaux à filet d'encadrement intérieur rouge, séparés par des candélabres comportant un pied à roulettes simplifié, un renflement marquant probablement un anneau sur trois disques noirs.

La gamme chromatique est très restreinte, ce qui est fréquent pour des décors de moindre qualité. Il s'agit ici d'un décor modeste dont la surface picturale est tout de même bien lissée et le travail exécuté avec rapidité comme l'attestent les mouchetis de la zone inférieure qui se retrouvent en zone médiane sur la plaque 23.

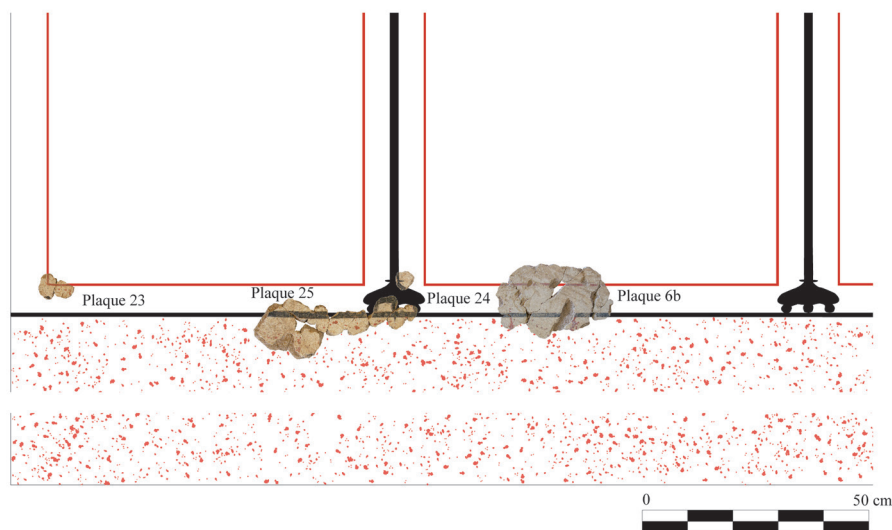
L'organisation de ce décor, ainsi que le pied à roulettes du candélabre, permettent de proposer une datation stylistique. Le pied à roulettes est caractéristique de la période du changement d'ère et du début du 1^{er} s. p.C. On le trouve dans plusieurs décors de la ville antique de Vienne, comme par exemple dans la pièce 12 du site de la place Saint-Pierre, où il est daté du premier tiers du 1^{er} s. p.C.³ Dans la maison à la Tonnelle, quartier de Puymy à Vaison-la-Romaine, le décor initial de la pièce I présente un pied de candélabre à roulettes simplifié posé directement sur un filet de transition entre zone inférieure et zone médiane. Cette transition simple entre les deux zones est semblable à celle de l'ensemble du secteur U de Fréjus. Ce décor de Vaison-la-Romaine est daté stylistiquement du premier tiers du 1^{er} s. p.C.⁴

C'est à Saint-Romain-en-Gal que l'on observe la meilleure comparaison. Le décor XXX de la maison à la Citerne présente une composition similaire. La zone inférieure est blanche, mouchetée et divisée en compartiments et inter-compartiments par des filets verticaux. Au-dessus, la zone médiane à fond blanc est divisée en panneaux séparés par des candélabres à pied à roulettes. Ce décor est un peu plus ancien que les deux précédemment cités puisque la stratigraphie le date entre 20 a.C. et 20 p.C.⁵

3 Barbet 2008, 63-65.

4 Barbet & Allag 1995, 85-92.

5 Desbat *et al.* 1994, 95.



◆ Fig. 5. Schéma de position du premier décor de la pièce U, maison 1a (DAO et cl. O. Vauxion, SAPVF).

Le premier décor de la pièce U entre donc bien dans cette catégorie datable du tout début du 1^{er} s. p.C., il remonte peut-être au changement d'ère, mais pas avant. Sa durée de vie est très limitée puisque le décor suivant est daté de la première moitié du 1^{er} s. p.C.

La pièce U : deuxième décor

Lors de la deuxième phase (IIB) d'aménagement de la maison 1a, la composition à fond blanc est piquetée pour recevoir un nouveau décor, cette fois-ci à fond rouge. Mieux conservé⁶, il a été retrouvé effondré en place dans le comblement de la pièce, mélangé à des poutres carbonisées au-dessus d'un plancher brûlé (fig. 6).

Ce deuxième décor (fig. 6 et 7) présente en zone inférieure une plinthe mauve mouchetée de blanc, vert et rouge, séparée par une bande blanche d'un socle compartimenté. Les compartiments présentent un lavis gris-bleu imitant probablement le marbre *bardiglio* de Carrare⁷, et les inter-compartiments à fond jaune tacheté de rouge et bordés de filets blancs imitant probablement un marbre non identifié. Le socle est surmonté d'un bandeau de transition composé d'une succession de filets blancs et de bandes vertes imitant les moulurations d'une cimaise.

Au-dessus, la zone médiane est rouge, encadrée d'une bande verte qui souligne les angles de la paroi et les ouvertures. Le fond monochrome rouge est divisé en panneaux séparés par des candélabres situés dans l'alignement des compartiments étroits de la zone inférieure, comme le montre la plaque 5 (fig. 7). Ces candélabres présentent deux types de pied : le premier est évasé, placé dans une sorte de coupelle et surmonté d'une gaine de feuilles (plaque 18), et le deuxième est constitué d'une base moulurée probablement terminée, elle aussi, par une gaine de feuilles (plaque 5). Les fûts sont constitués d'une succession de filets verticaux, allant du blanc au beige, simulant une hampe métallique, et sont agrémentés d'ombelles à feston bordées de nœuds à coques avec pans retombants. Comme l'indique la plaque 15, ces candélabres possèdent en partie sommitale une ombelle surmontée d'un motif figuré (fig. 9). Il s'agit d'un oiseau peint de profil dans les tons de beige, blanc et marron. L'identification de ce volatile n'est pas aisée. Les couleurs utilisées sont dans la même gamme que les candélabres, ce qui marque un manque de réalisme certain. Il pourrait s'agir d'un oiseau de la famille des rallidés (râle, foulque et poule d'eau) dont la silhouette est assez similaire.

La largeur des panneaux est inconnue mais, d'après les éléments recueillis, il y aurait deux candélabres sur la paroi est et deux sur la paroi ouest.

La plaque 26 suggère l'absence de zone supérieure (fig. 7). Il s'agit de l'unique fragment présentant une section en sifflet, caractéristique du raccord entre la paroi et le plafond. Cet angle est souligné d'une simple bande verte bordée d'un filet blanc qui la sépare d'un champ rouge similaire à celui de la zone médiane, sur lequel on observe les traces d'un motif blanc pouvant appartenir à la partie haute d'un candélabre.

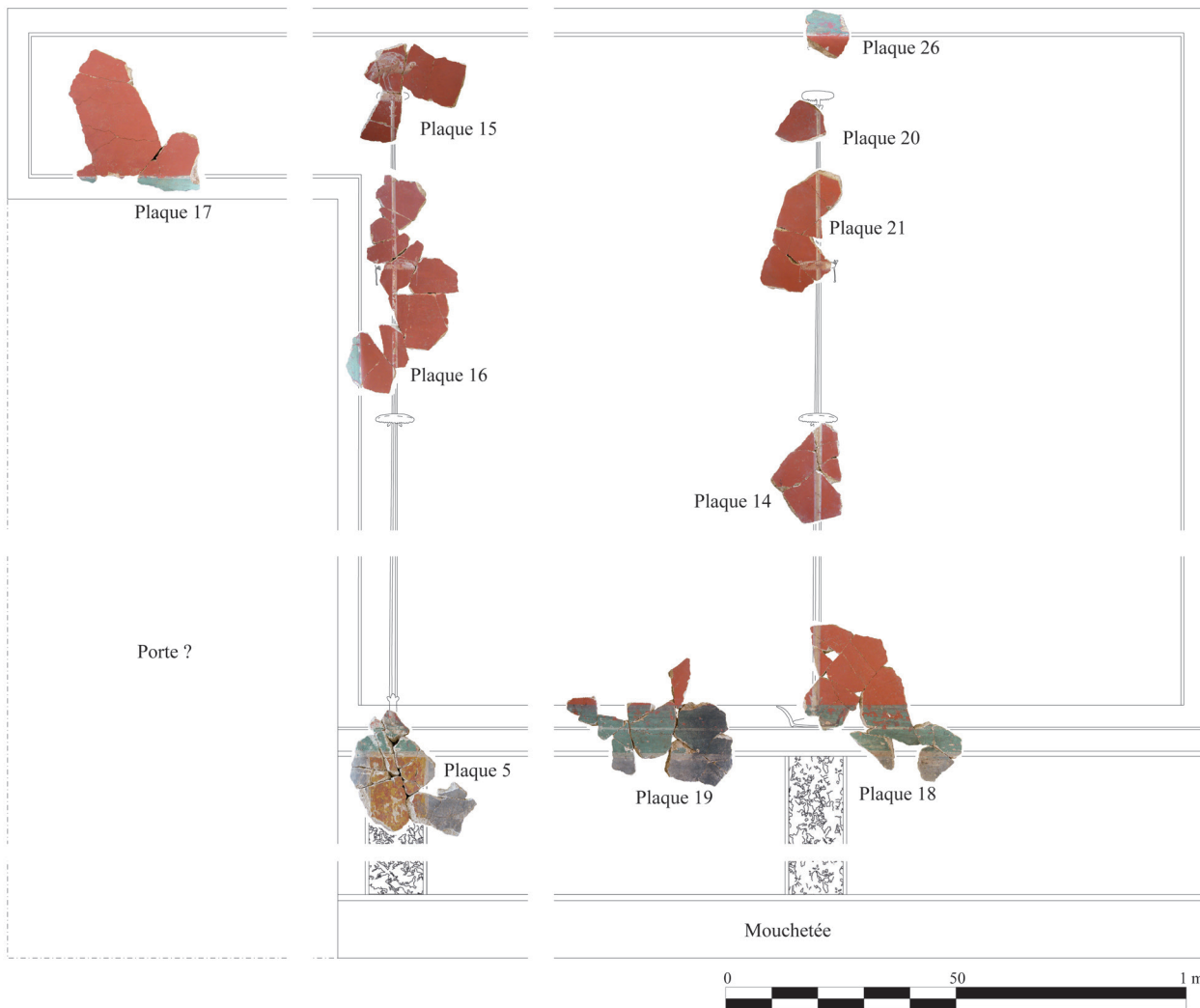
Il n'a été possible de restituer ni l'élévation des parois, ni la largeur des panneaux. Les restitutions présentent des mesures hypothétiques basées sur la longueur connue des murs.

6 L'intégralité des fragments a été prélevée et le remontage des éléments constitutifs du décor a été poussé au maximum.

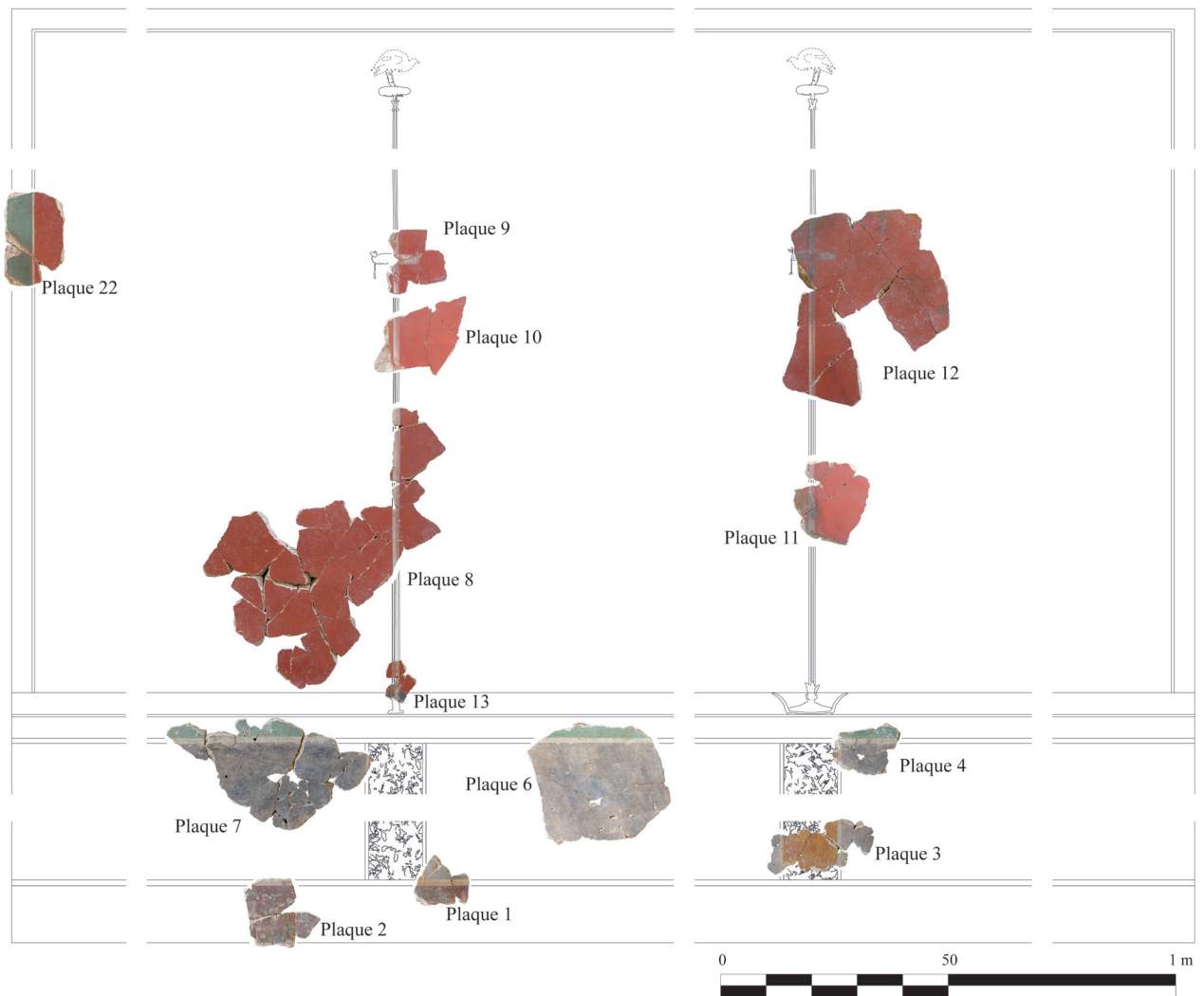
7 Borghini 2001, 153.



◆ Fig. 6. Reste d'un plancher brûlé dans la pièce U de la maison 1a (cl. P. Excoffon, SAPVF).



◆ Fig. 7. Schéma de position de la paroi ouest du deuxième décor de la pièce U, maison 1a (DAO et cl. O. Vauxion, SAPVF).



◆ Fig. 8. Restitution hypothétique de la paroi est du deuxième décor de la pièce U dans la maison 1a (DAO et cl. O. Vauxion, SAPVF).

Le décor de la deuxième phase de la pièce U fait partie d'une série bien identifiée datable entre le changement d'ère et la première moitié du 1^{er} s. p.C. Il en existe de nombreux exemples à Saint-Romain-en-Gal dans la maison à la Citerne et la maison aux Pierres dorées⁸, mais aussi à Vienne, place Saint-Pierre et aux Nymphéas, à Orange, dans le quartier Saint-Florent⁹, à Vaison-la-Romaine, dans la maison à la Tonnelle¹⁰, ou encore à Nîmes, sur le site de Villa Roma¹¹.

Cependant, c'est à Fréjus même que l'on trouve la comparaison la plus évidente, avec l'*atrium* de la maison de la place Formigé. En zone médiane, les panneaux à fond rouge uni sont séparés par de frêles candélabres métalliques agrémentés de motifs figurés : oenochoés dorées, bulbes feuillus et ombelles à feston couronnées de nœuds à coques et pans retombants. Un des candélabres est terminé par une ombelle à feston surmontée d'un oiseau de profil¹². D'après les éléments stratigraphiques, ce décor est daté entre 10 et 70 p.C. ; cette datation est affinée par l'étude stylistique aux alentours des années 40 p.C., datation qui s'applique assez bien à ce second décor consécutif à celui à fond blanc vu précédemment, ce qui coïncide également avec la datation stratigraphique.

Il est important de souligner la présence dans une même ville de deux décors quasiment identiques, situés à moins de 100 m l'un de l'autre. On peut supposer qu'ils ont été réalisés par un même atelier de peintres, bien que l'ensemble de Camelin soit moins fin que celui de la place Formigé. Afin de confirmer cette hypothèse, il faudra réaliser des analyses de pigments et de mortiers sur ces deux ensembles.

8 Desbat *et al.* 1994.

9 Barbet 2008, 58-59.

10 Barbet & Allag 1995, 90.

11 Sabrié *et al.* 1998, 42-52.

12 Barbet *et al.* 2000, 9-12.



◆ Fig. 9. Détail de la plaque 15, oiseau perché sur une ombelle sommitale de candélabre (cl. O. Vauxion, SAPVF).

MAISON 1b

Plusieurs pièces de la maison 1b ont conservé leur zone inférieure, mais seules trois ont livré des ensembles d'enduits peints assez conséquents pour restituer la décoration. Il s'agit des pièces U et Q et de la cour.

La pièce U

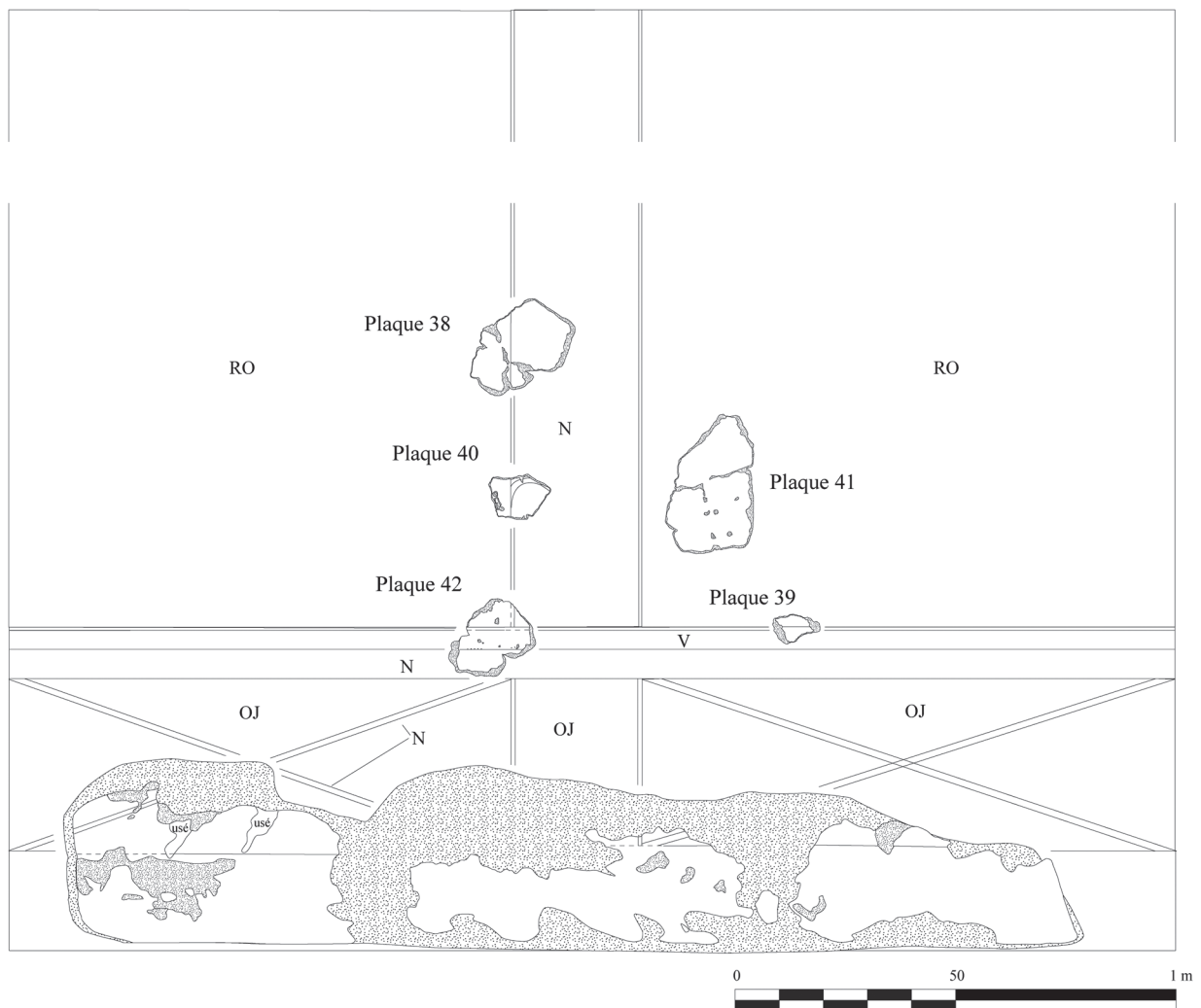
Le décor des parois

La pièce U correspond à une pièce orientée est-ouest dont un accès est conservé à l'ouest. Le sol est doté d'un béton de tuileau à incrustations de marbre. Les murs sont très arasés et seules les parois nord et est ont conservé une partie de la zone inférieure en place. Peu de fragments d'enduits peints ont été dégagés dans le comblement ; cependant leur étude a permis de proposer une hypothèse de restitution (fig. 10). La zone inférieure se compose d'une plinthe bleu-noir¹³ couronnée de compartiments et inter-compartiment jaunes. Les deux compartiments sont agrémentés de filets en diagonale et l'inter-compartiment, en l'absence d'indice, est supposé uni. La zone inférieure est surmontée d'une double bande de transition noire et verte qui la sépare de la zone médiane. Celle-ci se compose de deux panneaux rouges et d'un inter-panneau noir bordé de filets blancs. Les inter-panneaux étaient probablement agrémentés de motifs aujourd'hui disparus. Seule la plaque 40 présente l'amorce d'une volute. Aucun élément de la partie supérieure et des parties latérales du décor n'a été conservé.

S'il n'est pas possible de restituer les dimensions en élévation de la paroi est, les dimensions des compartiments longs et courts sont quasiment certaines. En effet, le filet vertical, visible sur la peinture en place, correspond véritablement à la limite entre un compartiment et un inter-compartiment, et ne peut appartenir qu'à l'unique compartiment court de la paroi. Ceci est confirmé par l'inclinaison des filets en diagonale des compartiments, qui permettent de tracer un rectangle d'environ 113 cm de longueur × 39 cm de hauteur. Par conséquent, il ne peut y avoir qu'un seul compartiment court de 27 cm de largeur.

Ce décor présente une composition très classique à panneaux rouges et inter-panneaux noirs très répandue entre le 1^{er} s. et le 11^e s. p.C. D'après la stratigraphie, ce décor a été réalisé entre la fin du 1^{er} s. p.C. et le milieu du 11^e s. p.C.

13 Le pigment bleu est visible au compte-fil dans le fond noir.



◆ Fig. 10. Restitution hypothétique du mur est de la pièce U dans la maison 1b (DAO O. Vauxion, SAPVF).

Le décor du plafond

Entre les éléments du comblement et le sol en béton, se trouvait une fine couche contenant des fragments d'enduit de terre constitués de deux couches : une couche de préparation marron et une couche de surface verte (fig. 11). La couche picturale est jaune avec quelques taches rouges. Ces éléments proviennent très probablement d'un plafond et ne correspondent pas au décor des parois. Il a été impossible de les prélever en l'état à cause de leur extrême fragilité. Seuls quelques-uns ont été conservés comme échantillons dans le but de les analyser pour tenter d'identifier la nature de la terre employée.

L'existence de plafonds peints sur enduit de terre sans couche intermédiaire de mortier de chaux n'est pas exceptionnelle puisqu'on en retrouve notamment pour la maison III du Clos de la Lombarde à Narbonne¹⁴, mais aussi à Nîmes, sur les sites du parking Jean-Jaurès¹⁵, de Clérisseau¹⁶ et de Villa Roma, *domus* 8¹⁷. Il s'agit souvent d'une couche picturale bleue sur un enduit de terre brun-jaune. Les fragments trouvés dans la pièce U revêtent donc un caractère particulier par la couleur de la terre utilisée pour la couche de surface, mais aussi par la variété de pigments utilisés¹⁸.

14 Sabrié & Sabrié 1996, 186.

15 Boislève *et al.* 2011, 46-47.

16 Boislève *et al.* 2012, 286.

17 Sabrié & Sabrié 1996, 186.

18 À Chartres, site du Cinéma, il existe un exemple d'enduit de terre peint avec d'autres pigments que le bleu, mais il s'agit d'un décor de paroi : Huchin 2012, 166-167. Voir aussi dans ce volume les exemples de Die (Boislève et Ronco, p. 37-58), d'Arles (Boislève *et al.*, p. 75-94).



◆ Fig. 11. Fragments d'enduit de terre à fond ocre jaune tacheté de rouge ocre, provenant probablement du plafond de la pièce U (cl. O. Vauxion, SAPVF).

En plus de cette décoration sur terre, il semble que le plafond ait reçu également un enduit de chaux, comme le montre un petit groupe de fragments à fond jaune portant au revers des négatifs de roseaux. Il est donc possible que les deux types d'enduit aient recouvert, concomitamment, le plafond de la pièce U. L'un correspondrait alors peut-être à la réfection de l'autre, mais cela reste très hypothétique au vu des éléments très ténus découverts¹⁹.

La pièce Q

Il s'agit d'une pièce orientée nord-sud, dont un accès est conservé au sud. Le pavement est constitué d'un béton à incrustations de marbre. De nombreux fragments d'enduit peint ont été prélevés dans les niveaux d'effondrement et seules les parois nord et est ont encore des éléments en place, et c'est dans leur angle que l'on observe le mieux la décoration de la zone inférieure (fig. 12). Elle se compose d'une plinthe noire, unie, dont la hauteur varie de 18 à 23 cm. Au-dessus, le soubassement est ocre jaune tacheté de rouge ocre. Aucun indice de divisions verticales ne nous est parvenu. Les angles de parois sont marqués d'une bande verte large de 4,5 cm suivie d'un filet blanc de 0,7 cm, puis d'une bande noire de 4,5 cm et d'un autre filet blanc de 0,7 cm. La zone inférieure est séparée de la zone médiane par un bandeau noir haut de 7,5 cm. En l'absence d'information, dans la proposition de restitution, le bandeau de transition correspond au retour de la bande noire latérale, formant ainsi un encadrement complet de la zone médiane.

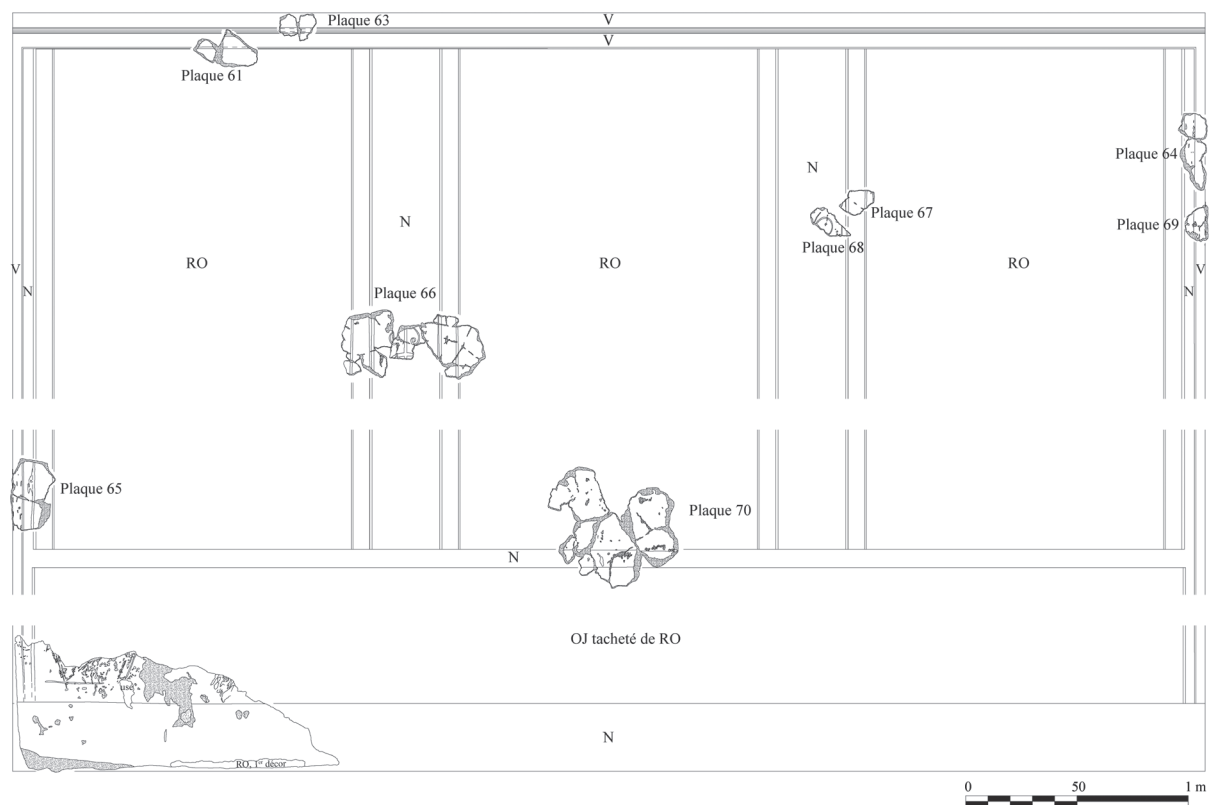
En zone médiane, la paroi est divisée en panneaux rouge ocre et inter-panneaux noirs. Les panneaux sont unis et agrémentés de filets verticaux blancs situés à une distance de 7,5 à 8 cm des inter-panneaux. Ne sachant pas si ce filet tourne dans les angles pour encadrer complètement l'intérieur du panneau, nous avons préféré le restituer droit. Les inter-panneaux ont des encadrements blancs de 1,1 à 1,2 cm de largeur et sont agrémentés d'un candélabre dont peu d'éléments nous sont parvenus. Sur la plaque 66, celui-ci est lisse et porte une ombelle surmontée de deux tigelles terminées en volutes. Sur la plaque 68, c'est un rinceau blanc qui est l'élément de candélabre. Il est toutefois difficile de restituer le rythme de ces motifs qui ornaient les inter-panneaux.

La zone médiane est couronnée d'une bande verte de 6 cm, elle-même surmontée par une succession de filets rouge ocre, ocre jaune, blanc, rouge ocre et blanc, imitant une corniche haute de 2,5 cm. Au-dessus, une bande verte sommitale fait la liaison avec le plafond comme l'atteste l'angle en biseau de la plaque 63.

Les dimensions sont hypothétiques hormis la hauteur de la plinthe, la largeur des inter-panneaux et les différentes épaisseurs de bandes et de filets. La hauteur proposée du socle de zone inférieure mesure le double de la hauteur de la plinthe²⁰. La largeur des panneaux a été calculée en fonction de la longueur de la paroi (536 cm) à laquelle on a enlevé la largeur de deux inter-panneaux ainsi que celle des bandes latérales, ce qui correspond finalement à 450 cm. Cette mesure divisée par trois a permis de restituer des panneaux de 150 cm de largeur. Pour la hauteur nous avons appliqué la règle des

¹⁹ La présence simultanée d'un enduit de chaux et de terre sur un plafond suite à un changement de décor a déjà pu être observée à Nîmes sur le site du parking Jean-Jaurès. Donnée inédite J. Boislève et O. Vauxion.

²⁰ Ne connaissant pas la hauteur de la zone inférieure, nous avons estimé qu'au minimum elle devait faire le double de la plinthe pour rendre la composition harmonieuse.



◆ Fig. 12. Restitution hypothétique du mur est de la pièce Q dans la maison 1b (DAO O. Vauxion, SAPVF).

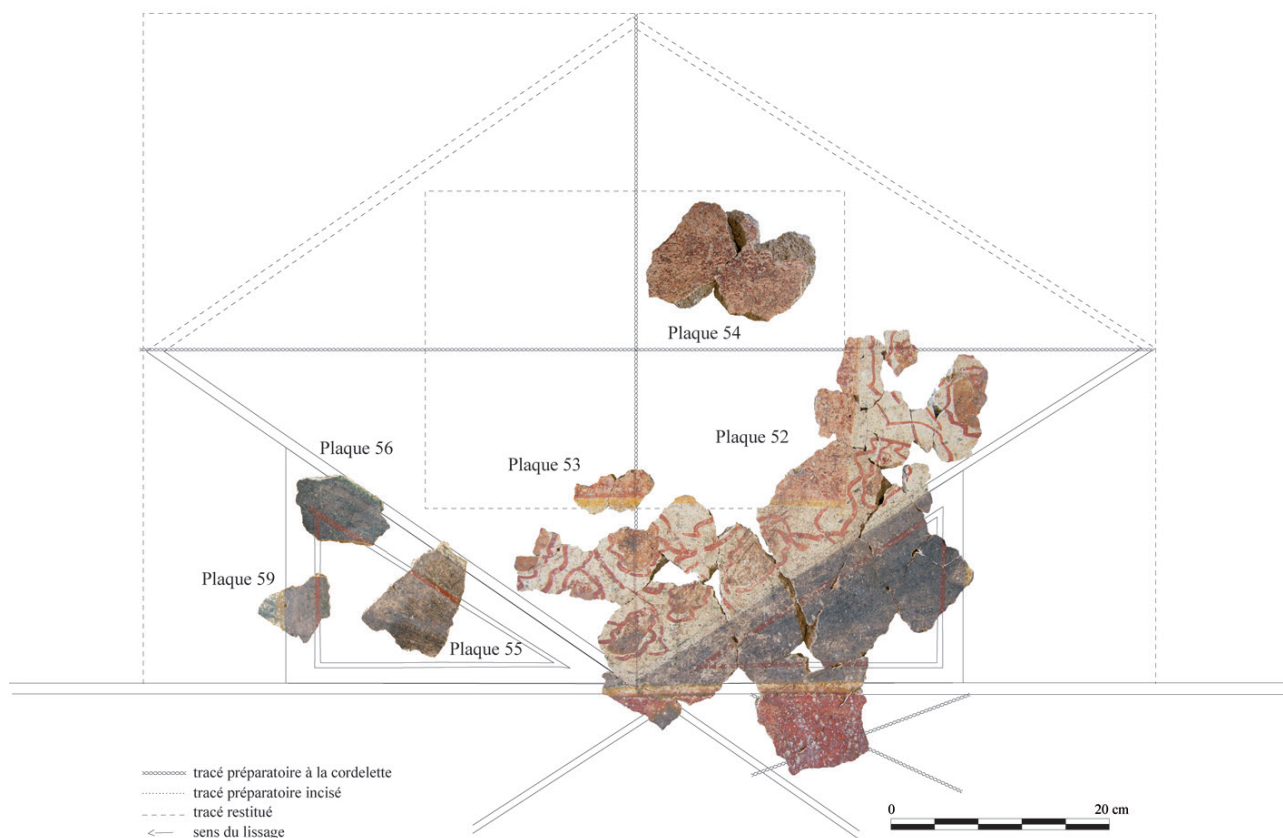
trois unités en hauteur pour deux unités en largeur²¹. Ainsi, les panneaux restitués mesurent 150 cm de largeur et 225 cm de hauteur.

Tout comme dans la pièce U, le décor présente une composition très classique à panneaux rouges et inter-panneaux noirs qui se retrouve aussi bien au 1^{er} s. qu'au 2^e s. p.C. Le peu de fragments de candélabres conservés ne nous aide pas à proposer une datation stylistique. C'est donc le contexte stratigraphique qui date cet ensemble entre la fin du 1^{er} s. et le milieu du 2^e s. p.C.

La cour

Elle se situe au sud de la pièce Q et à l'ouest de la pièce U et permet d'accéder à chacune d'elles. Le comblement de la cour a livré plusieurs ensembles d'enduits peints plus ou moins bien conservés. Le plus important a été retrouvé à proximité de la berme ouest. Il s'agit d'un décor d'imitation d'*opus sectile* dont la restitution proposée est fondée sur les différents tracés préparatoires et sur le sens de lissage du mortier (fig. 13). Il se compose d'un losange couché à fond blanc moucheté de vert et agrémenté de traits ondulants rouges et de nodules bruns. Au centre de ce losange, les filets jaunes suggèrent, tant verticalement qu'horizontalement, un motif légèrement courbe rouge marbré et moucheté de blanc comme proposé sur la restitution. Cependant, il se peut que cette irrégularité résulte d'une maladresse ou d'une trop grande rapidité d'exécution de la part du peintre et que la forme initialement prévue fût un rectangle. L'angle obtus conservé du losange est flanqué de triangles rectangles noirs mouchetés de vert et de blanc à filet d'encadrement intérieur rouge bordeaux. Au-dessus, ces triangles rectangles sont surmontés d'un filet jaune qui les sépare d'un fond rouge moucheté de blanc sur lequel on observe l'amorce d'un angle obtus formé par un filet jaune et rempli d'un fond noir similaire à celui des triangles rectangles. La présence de tracés à la cordelette sur le fond rouge moucheté laisse supposer le départ d'un nouveau compartiment à imitation d'*opus sectile*, de zone inférieure ou médiane, plutôt que l'amorce d'une plinthe.

21 Allag *et al.* 1987, 17.



◆ Fig. 13. Restitution hypothétique du décor à imitation d'*opus sectile* de la cour dans la maison 1b (DAO et cl. O. Vauxion, SAPVF).

Tous ces fonds colorés sont veinés ou mouchetés afin d'imiter des roches décoratives. Il est difficile d'en identifier la nature avec précision, mais l'on peut remarquer deux types différents de représentation. Le premier est constitué d'un mouchetis très dense et fin et le second de veinures et de nodules.

Cette composition peut être celle d'un compartiment d'une zone inférieure comprenant un losange couché et l'amorce d'une plinthe avec motif géométrique.

Les zones inférieures à imitations d'*opus sectile* apparaissent en Narbonnaise durant la deuxième moitié du I^{er} s. p.C. si l'on se fie à la datation stylistique des décors de Vaison-la-Romaine sur le site de la Villasse Nord²². Cependant, d'après les datations stratigraphiques, ce type de décor daterait plutôt du II^e s. p.C., comme c'est le cas à Orange, quartier Saint-Florent, maison D3²³, ou bien encore à Mandelieu sur le site de Notre-Dame d'Avinionet, dans les thermes sud²⁴. Si l'on compare avec les autres régions de Gaule, on trouve des exemples en Lyonnaise, à Arnouville-lès-Gonesse, où l'on observe un compartiment rectangulaire orné d'un losange couché et de triangles rectangles. Ce décor est daté du II^e s. p.C.²⁵. On en observe aussi à Genainville ou encore à Escolives-Sainte-Camille²⁶.

D'après les comparaisons, ce décor peut être daté du II^e s. p.C., ce qui coïncide avec la datation stratigraphique comprise entre la fin du I^{er} s. p.C. et le milieu du II^e s. p.C.

DES POTS À PIGMENTS

Au sein de l'*insula*, dans une pièce proche de la *domus* 1b (W2), sans pour autant que l'on soit certain qu'il s'agisse de la même maison, un dépôt résultant d'une phase de construction a été découvert dans une fosse rectangulaire (FS3745), scellée par un niveau de *tegulae* à plat. Cette fosse, large de 1,27 m pour 5,62 m de longueur, avait initialement servi de

22 Barbet 1990, 99-104.

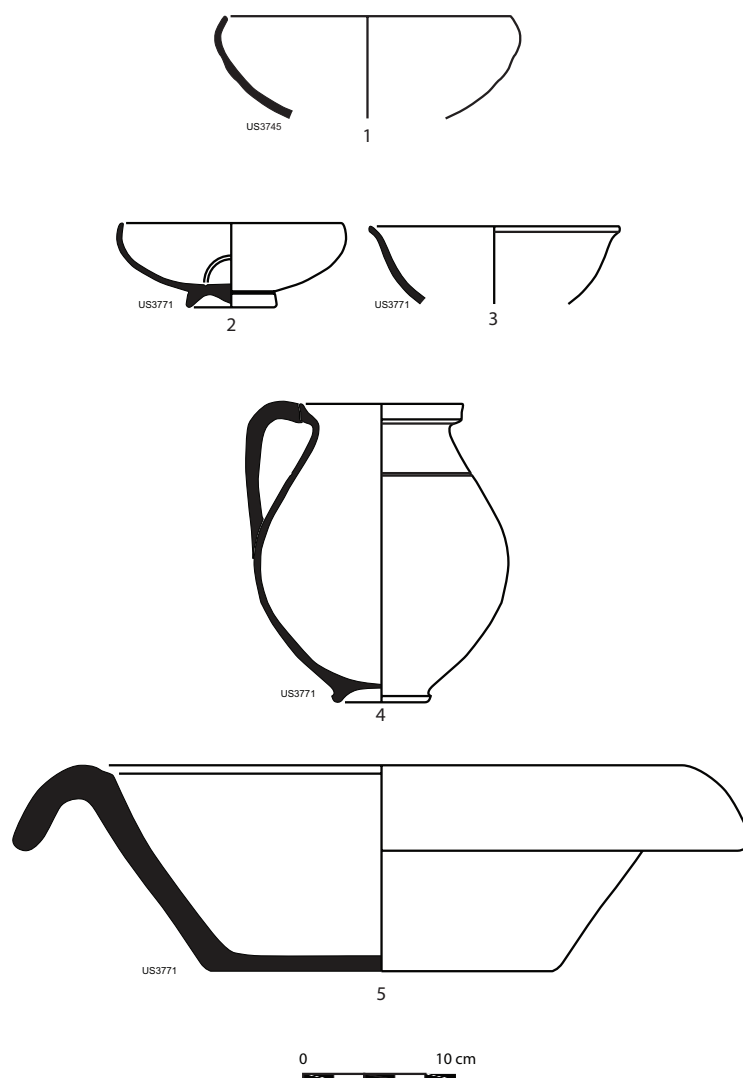
23 Mignon 1996, 262-263.

24 Maigret 1990, 104-141.

25 Barbet 2008, 211.

26 Barbet 2008, 204-205 et 208.

bac à chaux, sans doute pour son extinction²⁷, comme en témoignent les dépôts observables sur le fond et les bords. Son fonctionnement se situe au moment de la reconstruction de l'*insula*, après l'incendie survenu à la fin du 1^{er} s. p.C. Elle a ensuite été comblée²⁸ par des restes issus du chantier de reconstruction : gravier, fragments de calcaire et de marbre, mais également résidus de peinture, essentiellement sous la forme de pigments conservés à l'intérieur de vases et de traces de peinture à l'extérieur²⁹ (fig. 14). Ces récipients, entiers et fragmentés, employés comme pots à couleur, sont tous d'origine locale et appartiennent à un répertoire classique de vaisselle de table³⁰. Il s'agit de céramique à pâte calcaire produite dans la basse vallée de l'Argens, essentiellement des formes ouvertes, des coupes (n° 1, 2 et 3) et quelques cruches (n° 4)³¹ (fig. 15). Deux mortiers italiques (n° 5)³² complètent l'ensemble. Actuellement en cours d'étude, ces pigments correspondent à quatre couleurs : bleu, jaune, rouge et vert. Cet ensemble, qui accompagne des éléments résultant d'autres activités de maçonnerie comme l'attestent les éclats de marbre, de calcaire ou encore le sable, témoigne de l'activité d'un fresquiste au moment de la reconstruction de l'*insula* à la fin du 1^{er} s. p.C.



◆ Fig. 14. Profils des vases comportant des restes de pigments et traces de peinture (E. Pellegrino, SAPVF).

27 La phase d'extinction de la chaux avait souvent lieu sur le site de construction même (Coutelas 2009, 51).

28 US de comblement 3789, 3772, 3771, 3745 et 3754.

29 L'étude exhaustive de ce contexte particulier est en cours et fera l'objet d'une publication ultérieure.

30 C'est souvent le cas en Gaule où les godets à peinture sont rares (Tuffreau-Libre & Barbet 1997 et Jardel & Boislève 2010).

31 Il s'agit pour les coupes de deux types distincts 01.01.010 et 01.01.010, et pour les cruches de la forme 02.03.010 : Pasqualini 2009.

32 Cette forme de mortier italice correspond au type "claire récente 21d" (CL-REC, Py 1993, 242).



♦ Fig. 15. La fosse à chaux, son comblement et les vases à pigments (P. Excoffon, SAPVF).

CONCLUSION

Les décors de la maison 1a, datés de la première moitié du 1^{er} s. p.C., sont peints avec finesse, ils présentent un lissage fin et des surpeints délicats. Le deuxième décor de la pièce U en est un parfait exemple : le lissage de la surface peinte est complètement invisible et les candélabres sont peints avec soin à traits de pinceau précis. Les surpeints sont peu écaillés, ce qui prouve que le décor a été réalisé sur un enduit bien frais. Ces différentes observations montrent que l'équipe de peintres active à Fréjus au début du 1^{er} s. p.C. maîtrisait parfaitement l'art de la fresque.

En revanche, les décors de la maison 1b présentent tous une surface peinte au lissage irrégulier, toujours visible à l'œil nu. Les décors des pièces Q et U appartiennent probablement à un même programme décoratif.

Les mortiers sont similaires, très grossiers et friables ; le lissage et les motifs sont rapidement exécutés, à tel point que parfois les filets ne sont pas correctement alignés sur les champs à séparer. De plus, ces deux décors présentent une composition similaire à panneaux rouges et inter-panneaux noirs et bandes de transition noires. Enfin, les rouges des panneaux sont très proches, ils sont patinés de la même façon et tendent vers l'orangé par endroits.

La découverte des enduits en terre du plafond de la pièce U de la maison 1b contribue à compléter la carte des plafonds réalisés selon cette technique déjà connue en Gaule. Ainsi, à Fréjus, s'ouvrent de nouvelles perspectives de recherche sur la nature de la terre (de coloration verte) employée pour un plafond et sur les pigments qui y sont appliqués. Il convient de s'interroger sur les composants ayant provoqué la coloration de cette terre et donc sur sa provenance et, à travers cela, sur les propriétés et les qualités qui ont été recherchées pour la réalisation de tels plafonds. Les propriétés de ce matériau ont-elles une importance pour son accrochage sur les fagots de roseaux ou pour l'adhérence de la couche picturale ? Cette technique est de plus en plus attestée mais sa mise en œuvre encore assez méconnue. Ces questions restent ouvertes, notamment dans l'attente des résultats des analyses physico-chimiques.

Enfin, au 1^{er} s. p.C., la qualité des éléments de décors atteste un certain luxe pour cette maison située dans un quartier ancien de la ville. Toutefois, il semble qu'ils soient moins variés et moins fins que ceux de la *domus* de la place Formigé. Peut-être faut-il supposer que c'est la proximité du *forum* avec la *domus* à l'*Atrium* fleuri qui explique cette différence sensible. Quoi qu'il en soit, la présence de deux décors similaires au sein de deux maisons distinctes, mais contemporaines, évoque sans doute l'existence d'un même atelier de peintres, mais peut-être aussi la volonté affichée d'imiter le décor du voisin...

Bibliographie

- AFPMA (1995) : *Actes des séminaires de l'Association française de peintures murales antiques, 1990-1991-1993 (Aix-en-Provence, Narbonne et Chartres)*, RAP n° spécial 10, Amiens.
- AFPMA (2012) : Fuchs, M.E. et F. Monier, éd. : *Les enduits peints en Gaule romaine : approches croisées, Actes du 23^e séminaire de l'AFPMA, Paris, 13-14 novembre 2009*, RAE suppl. 31, Dijon.
- Allag, C., A. Barbet, F. Galliou et L. Krougly (1987) : *Peinture romaine, musée de Vaison-la-Romaine*, guide catalogue, Vaison-la-Romaine.
- Balmelle, C., H. Eristov et F. Monier, éd. (2011) : *Décor et Architecture en Gaule, entre l'Antiquité et le Haut Moyen Âge, mosaïque, peinture, stuc*, Aquitania suppl. 20, Bordeaux.
- Barbet, A. (1990) : "Annexe 2 : Peintures disparues du site de la Villasse Nord à Vaison-la-Romaine", *RAN*, 23, 99-104.
- (2008) : *La peinture murale en Gaule romaine*, Paris.
- Barbet, A et C. Allag (1995) : "Vaison-la-Romaine, la maison dite le Prétoire", in : AFPMA 1995, 85-92.
- Barbet, A., G. Becq, F. Monier et R. Rebuffat (2000) : *La peinture romaine : fresques de jardins et autre décors de Fréjus*, Fréjus.
- Boislève, J., J.-Y. Breuil, B. Houix et O. Vauxion (2011) : "Mosaïques et peintures d'un quartier de *Nemausus*. La fouille du parking Jean-Jaurès à Nîmes (Gard)", in : Balmelle *et al.* 2011, 33-48.
- Boislève, J. et P. Cayn, collab. G. Tendron G. et M. E. Fuchs (2012) : "Les fouilles du quartier Clérisseau à Nîmes : analyse des décors d'une vaste *domus*", *RAN*, 45, 257-291.
- Borghini, G., éd. (2001) : *Marmi antichi*, Rome.
- Coutelas, A., éd. (2009) : *Le mortier de chaux*, Paris.
- Desbat, A., O. Leblanc, J.-L. Prisset, H. Savay-Guerraz, D. Tavernier, collab. A. Le Bot-Helly et M.-J. Bodolec (1994) : *La maison des Dieux Océan à Saint-Romain-en-Gal (Rhône)*, Gallia suppl. 55, Paris.
- Excoffon, P., G. Gaucher et C. Joncheray (2013) : *Fréjus, Îlot Camelin*, BSR-PACA, 162-163.
- Fixot, M., éd. (1990) : *Le site de Notre-Dame d'Avinionet à Mandelieu*, Monographie du CRA 3, Paris.
- Huchin, R. (2012) : "Les peintures murales du site 'du Cinéma' à Chartres (Eure-et-Loir) : les décors des caves 301 et 303", in : AFPMA 2012, 157-173.
- Jardel, K. et J. Boislève (2010) : "Découverte de pots à pigments à *Areghenua* (Vieux, Calvados)", in : *SFECAG. Actes du congrès de Chelles*, 651-654.
- La maison urbaine (1996) : *La maison urbaine d'époque romaine en Gaule narbonnaise et dans les provinces voisines*, Documents d'archéologie vaclusienne 6, vol. 1, Avignon.
- Maigret, C. (1990) : "Le décor peint des pièces d'entrée des thermes sud", in : Fixot 1990, 104-141.
- Mignon, J.-M. (1996) : "Orange", in : La maison urbaine 1996, 229-277.
- Pasqualini, M. (2009) : "Classification des céramiques communes provençales romaines. Production des bassins d'Arles et du Rhône, de l'Arc (Aix-en-Provence), de l'Huveaune (Marseille), de l'Argens (Fréjus) et de la Siagne (Cannes/Mandelieu), I^{er} s. av. n. è.-III^e s. de n. è.", in : *Les céramiques communes d'Italie et de Narbonnaise. Structures de production, typologies et contextes inédits. I^{er} siècle av. J.-C.-I^{er} siècle apr. J.-C.*, 157-164.
- Py, M., éd. (1993) : *Dicocer. Dictionnaire des céramiques antiques (VI^e s. av. n. è.-VI^e s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale*, Lattara 6, Lattes.
- Rivet, L., D. Brentchaloff, S. Roucole et S. Saulnier (2000) : *Atlas topographique des villes de Gaule méridionale, II. Fréjus*, RAN suppl. 32, Montpellier.
- Sabrié, M. et R. Sabrié. (1996) : "Le décor peint de la maison", in : La maison urbaine 1996, 185-194.
- Sabrié M., R. Sabrié et M. Piskorz (1998) : "Les peintures murales de Villa Roma à Nîmes (Gard)", *RAN*, 31, 13-71.
- Tuffreau-Libre, M. et A. Barbet (1997) : "Les pots à couleurs dans l'antiquité romaine", in : *SFECAG. Actes du congrès du Mans*, 399-404.